MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 126 (2026), p. 305-332

Olivier Perdu

Ouahibrê, gouverneur de Saïs sous Amasis (stèle-niche Édimbourg A.1956.134 + Brooklyn 73.86)

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711806	*Les papyrus de la mer Rouge IV*	Pierre Tallet
9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Ouahibrê, gouverneur de Saïs sous Amasis
(stèle-niche Édimbourg A.1956.134 + Brooklyn 73.86)

OLIVIER PERDU*

RÉSUMÉ

La publication d'une nouvelle stèle-niche, reconstituée à partir de deux fragments (Édimbourg A.1956.134 + Brooklyn 73.86), permet de découvrir une longue déclaration où le propriétaire, le gouverneur de Saïs Ouahibrê, un contemporain d'Amasis, s'adresse à la patronne de sa ville en évoquant plusieurs de ses réalisations. Ce témoignage, qui s'ajoute à deux autres le concernant (stèle de donation Londres, BM EA 1427 et statue Caire CG 672), offre l'occasion d'être mieux informé sur sa famille, l'étendue de ses responsabilités, un lieu où il est intervenu du nom de Iatkhet et les priorités qui ont guidé son action.

Mots-clés : stèle-niche, gouverneur, Ouahibrê, Amasis, Saïs, Bouto, Iatkhet, appel à une divinité, table d'offrandes.

ABSTRACT

The publication of a niche stela, reconstructed from two fragments (Edinburgh A.1956.134 + Brooklyn 73.86), reveals a lengthy declaration in which the owner, the governor of Sais during the reign of Amasis, Wahibra, addresses the goddess of his city and recounts his achievements. Along with two other monuments concerning this Wahibra (donation stele London BM EA 1427 and statue Cairo CG 672), this newly published monument provides new details about his family, responsibilities, and priorities, as well as a place called Iatkhet.

* Collège de France, chaire Civilisation de l'Égypte pharaonique.

BIFAO 126 (2026), p. 305-332
Ouahibrê, gouverneur de Saïs sous Amasis (stèle-niche Édimbourg A.1956.134 + Brooklyn 73.86)
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Keywords: niche stela, governor, Wahibra, Amasis, Sais, Buto, Iatkhet, appeal to a god, offering table.

Parmi les gouverneurs de Saïs dont on a repéré la trace sous la XXVI^e^ dynastie[1], Ouahibrê occupe une place à part car il est à ce jour le mieux connu. Pas moins de trois témoignages le concernant ont été relevés, dont deux permettent de le rattacher au règne d'Amasis[2]. Le premier est une stèle datée de son an 8 (Londres, BM EA 1427), qui commémore la donation d'une étable, geste accompli par le roi au profit de la confrérie de deux divinités saïtes, l'Horus de Resnet et celui de Mehnet[3]. Le personnage est mentionné dans son texte en tant qu'intermédiaire en charge de la transmission du don, un rôle attribué aux gouverneurs de province à son époque[4]. Le deuxième document est une statue agenouillée naophore à son nom (Caire CG 672), où les références à Amasis ont été martelées et dont les inscriptions révèlent qu'elle était destinée au sanctuaire osirien de Saïs[5]. Celles-ci nous apportent également des informations sur le propriétaire, mais elles se limitent à des titulatures lui attribuant diverses épithètes et de nombreux titres. Il reste un fragment de stèle-niche (Édimbourg, Royal Museum of Scotland A.1956.134)[6], sur lequel l'attention va maintenant porter, puisqu'il appartient à un ensemble qu'il est désormais possible de reconstituer (fig. 1).

En janvier 1997, j'avais reçu de l'antiquaire Roger Khawam deux photos[7] – face et dos – d'un autre fragment de stèle-niche (fig. 2), jadis en sa possession, dans lequel je n'ai pas tardé à reconnaître un complément du précédent, qui permet de reconstituer un ensemble pouvant être rattaché à Saïs[8]. Interrogé à son propos, Herman De Meulenaere m'a ensuite indiqué qu'il avait été acquis par le musée de Brooklyn[9] et déjà identifié comme tel dans le *Corpus of Late Egyptian Sculpture*,

1 Quelques exemples relevés dans R. el-Sayed, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, BdE 69, Le Caire, 1975, p. 66, n. g, et D.A. Pressl, *Beamte und Soldaten: Die Verwaltung in der 26. Dynastie in Ägypten (664-525 v. Chr.)*, Francfort-sur-le-Main, 1998, p. 77, fig. 5.

2 Se reporter à B.V. Bothmer, *Egyptian Sculpture of the Late Period 700 B.C. to A.D. 100*, cat. d'exp. Brooklyn, 18 octobre 1960-9 janvier 1961, Brooklyn, 1960, p. 81, R. el-Sayed, *op. cit.*, p. 219-220, § 1, et D.A. Pressl, *op. cit.*, p. 250-252, F 5.1-3, qui lui attribuent trois documents.

3 Calcaire, H. 41 cm ; R. el-Sayed, *op. cit.*, p. 61-72 et pl. IX, doc. 5 ; D. Meeks, « Les donations aux temples dans l'Égypte du I^er^ millénaire avant J.-C. », dans E. Lipiński (éd.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East: Proceedings of the International Conference Organized by the Katholieke Universiteit Leuven from the 10th to the 14th of April 1978*, II, OLA 6, Louvain, 1979, p. 680, n° 26.5.8 ; K. Jansen-Winkeln, *Inschriften der Spätzeit* [abrégé dans la suite en JW*IS*], IV, Wiesbaden, 2014, p. 489, n° 57.187, avec des références complémentaires.

4 Suivant l'interprétation de D. Meeks, *op. cit.*, p. 635-637.

5 Grès silicifié, H. max. 99,3 cm ; R. el-Sayed, *op. cit.*, p. 73-93 et pl. X-XI, doc. 6 ; JW*IS* IV, p. 486-488, n° 57.185, avec des références complémentaires.

6 Grauwacke, H. max. 38,2 cm, l. max. 20,7 cm, prof. max. 11 cm ; B.V. Bothmer, *op. cit.*, p. 80-81 et pl. 63, fig. 158-159, doc. 66 ; JW*IS* IV, p. 488-489, n° 57.186, avec des références complémentaires.

7 Photos dont Jean Yoyotte possédait de mauvaises photocopies, qu'il m'avait transmises en février 1993.

8 Comme le suggèrent les inscriptions en comportant une déclaration d'Ouahibrê à la patronne de cette ville ; voir *infra*, p. 317. Suivant son vendeur, le fragment de Brooklyn proviendrait de Bouto, autre localité où le personnage a été en activité ; voir *infra*, p. 328-329.

9 Lettre du 18 décembre 1998.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net


© CLES

Fig. 1. Fragment de stèle-niche Édimbourg, RMS A.1956.134 : face et dos.

qu'il constituait avec Bernard V. Bothmer (Brooklyn Museum 73.86)[10]. Depuis, ce rapprochement est demeuré confidentiel, comme le rappelle encore un ouvrage paru récemment, où les deux pièces sont mentionnées et reproduites indépendamment l'une de l'autre, sans être réunies[11]. Eu égard à l'intérêt de cet ensemble, le premier document à nous informer sur la famille d'Ouahibrê et à évoquer des épisodes de son existence, le lecteur comprendra la nécessité de ne pas en différer plus longtemps la publication.

Les deux fragments ne se raccordent pas directement mais il est possible de se faire une idée assez précise de l'ensemble auquel ils appartiennent car il s'apparente à un type particulier de stèles-niches[12], avec des figures en demi-ronde bosse faisant face au spectateur, dont on peut

10 Grauwacke, H. max. 44,2 cm, l. max. 42,5 cm, prof. max. 13,5 cm ; inédit mais partiellement reproduit dans A. Hallmann, *Ancient Egyptian Clothing: Studies in Late Period Private Representations*, HES 20, Leyde, Boston, 2023, p. 1010, fig. 3-8-27. Mes remerciements s'adressent à Edward Bleiberg, qui m'a permis d'en faire état.

11 Voir *ibid.*, p. 547, 6.3.4, n° 4, et 585, 6.7.3, n° 3. Dans la dernière étude consacrée aux stèles-niches, d'autre part, le fragment d'Édimbourg est cité sans son complément ; voir H.I.M. Mahran, « The Pseudo-naos of the Late Period: A Comparative View », dans L. Bareš, F. Coppens, K. Smoláriková (éd.), *Egypt in Transition: Social and Religious Development of Egypt in the First Millenium BCE. Proceedings of an International Conference Prague, September 1-4, 2009*, Prague, 2010, p. 276-279 avec fig. 7.

12 Se reporter à mon étude intitulée « Stèles-niches et pseudo stèles des époques tardives », à paraître dans un volume de mélanges.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net


© CLES

Fig. 2. Fragment de stèle-niche Brooklyn Museum 73.86 : face et dos.

relever deux exemples à l'époque saïte[13]. Ils réunissent de deux à quatre personnes d'une même famille, qui se tiennent debout, réparties dans deux niches aménagées aux deux extrémités de la face antérieure. Le centre est occupé par une troisième niche, plus petite que les autres mais située à un plus haut niveau, où se tient une divinité.

La comparaison avec ces monuments permet de constater que les deux fragments de la stèle-niche d'Ouahibrê correspondent, d'une part, à la moitié supérieure du côté gauche (Édimbourg, Royal Museum of Scotland A.1956.134) et, d'autre part, à la moitié inférieure du côté droit plus une portion du bas de la partie centrale (Brooklyn Museum 73.86). Le centre avec la niche réservée à la divinité a pratiquement disparu, mais la place minimum pour un tel élément conduit à supposer que la largeur de l'ensemble était au moins égale à un peu plus d'une soixantaine de centimètres. Sa hauteur est plus difficile à évaluer dans la mesure où le fragment d'Édimbourg révèle l'existence d'un sommet cintré dont la courbure peut être moins marquée dans sa partie médiane, ce qui permet juste d'admettre qu'elle se situait autour d'un demi-mètre. Comparée aux deux autres, cette stèle-niche apparaît dès lors comme la plus grande.

13 Voir H. De Meulenaere, dans H. De Meulenaere, L. Limme (éd.), *Artibus Aegypti. Studia in Honorem Bernardi V. Bothmer a Collegis Amicis Discipulis Conscripta*, Bruxelles, 1983, p. 35-36, 39-40 et 42, fig. 1-2 ; JW*IS* IV, p. 800-801, n° 60.106 (Londres, British Museum EA 511) ; O. Perdu, « Stèle-niche anonyme », dans O. Perdu (dir.), *Le crépuscule des pharaons. Chefs-d'œuvre des dernières dynasties égyptiennes*, cat. d'exp. Paris [Musée Jacquemart-André], 23 mars-23 juillet 2012, Paris, 2012, p. 66-67, n° 18 (vente Paris, Hôtel Drouot, 27 juin 1975, lot 64).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

FACE [FIG. 3 et 4]


© CLES

FIG. 3. Stèle-niche d'Ouahibrê reconstituée : face.

La partie décorée, aménagée sur une base assez épaisse et très légèrement saillante, s'organise autour de trois niches : une au centre, plus haute que les autres, et deux latérales, occupées chacune par les représentations plus ou moins bien préservées de deux personnes debout.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Partie centrale

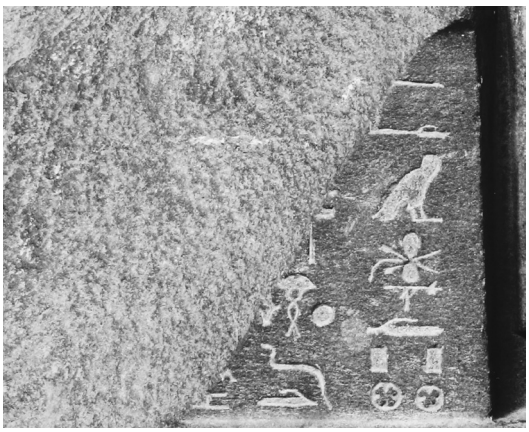
© Tous droits réservés



Fig. 4. Reconstitution de la stèle-niche d'Ouahibrê : face confrontée à celle de la stèle-niche Drouot, 27 juin 1975, lot 64.

De la niche centrale, il ne reste que l'angle inférieur droit. La figure divine qu'elle devait contenir a donc complètement disparu, mais on peut imaginer qu'il s'agissait de la patronne de Saïs, Neith étant la divinité à laquelle s'adresse Ouahibrê dans l'inscription du dos. L'espace séparant la niche de la base était couvert d'une inscription tournée vers la droite et répartie sur au moins quatre colonnes sans traits de séparation. Seuls les signes gravés dans la première et le bas de la suivante sont préservés. Ils livrent une mention du propriétaire et l'indication de sa prise de parole. La déclaration elle-même manque, mais l'emplacement du texte, sous la niche destinée à une divinité, suggère qu'elle lui était destinée.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



« [1] Le gouverneur dans la province de Neith, Pé et Dep [2] et pro[phète de Resnet] [a] Ouahibrê dit [b] [… …] »

a. Le titre peut être complété grâce aux autres titulatures du personnage, où *ḥm-nṯr* est régulièrement associé à *Rs-nt*, qui suffit à occuper la place vacante en haut de la colonne. Cette prêtrise attachée au sanctuaire Resnet de Saïs est bien connue sur place ; cf. R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 197, § a.

b. L'inversion des signes notant *ḏd* procède d'un jeu graphique visant, en les confrontant à la suite – avec le contenu de la déclaration – à souligner qu'elle émane de la personne préalablement mentionnée ; cf. H.G. FISCHER, *Egyptian* Studies II: *The Orientation of Hieroglyphs*, New York, 1977, p. 52-57, § 21 ; *id.*, *L'écriture et l'art de l'Égypte ancienne*, Paris, 1986, p. 108. Ce procédé, bien attesté à l'Ancien Empire, fait son retour sous la XXVI[e] dynastie, où deux autres exemples peuvent être repérés sous le règne d'Amasis ; voir H.S.K. BAKRY, « Two Saïte Monuments of Two Master Physicians », *OrAnt* 9, 1970, p. 335, fig. 3, col. 1 (où la déclaration est introduite par *ḏd.f*) ; el-Sayed MAHFOUZ, « L'objet n° 435 du Musée gréco-romain d'Alexandrie : une stèle-niche d'époque saïte ? », *BIFAO* 107, 2007, p. 128, I, l. x+3 (où l'introduction de la déclaration se réduit à *ḏd*).

Partie gauche

La niche située de ce côté abrite deux figures masculines, auxquelles il manque leur partie inférieure. Conformément à une mode amorcée à la fin de l'époque saïte, elles sont revêtues d'une jupe longue à taille haute[14], nouée sous la poitrine, sur le bas de laquelle elles plaquent leurs mains ; ce vêtement, dont le bord gauche est apparent, se porte au-dessus d'une chemisette à col rond pourvue de manches mi-longues[15]. Leurs têtes, en revanche, se présentent différemment, celle de l'homme proche du bord étant couverte d'une calotte et l'autre ayant au contraire le crâne rasé.

14 Cf. A. HALLMANN, *op. cit.*, p. 201-203, § 3.4.2.5.
15 Cf. *ibid.*, p. 328-331, § 3.8.1.5.3.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cette partie est la seule à être encore surmontée d'une portion du sommet cintré qui couronnait l'ensemble du monument. On découvre ainsi au-dessus de la niche des inscriptions correspondant aux légendes des personnages qu'elle contient : six colonnes d'hiéroglyphes tournés vers la droite, sans traits pour les séparer, dont les trois premières concernent le propriétaire (personnage proche du centre), et les trois suivantes son père (personnage près du bord).





« [1] [… …] de Neith, [2] [gouverneur dans] la province de Neith, Pé et Dep, [3] prêtre *kherep-houout*[a] et prophète de Resnet Ouahibrê. »
« [4] Son père le prêtre *kherep-houout* Padihorresnet, [5] qu'a enfanté la régisseuse de Rekhety[b] [6] Nitocris. »

a. Titre désignant le prêtre *ouâb* de Neith à Saïs ; cf. D. Klotz, « Regionally Specific Sacerdotal Titles in Late Period Egypt: Soubassements vs. Private Monuments », dans A. Rickert, B. Ventker (éd.), *Altägyptische Enzyklopädien: Die Soubassements in den Tempeln der griechish-römischen Zeit. Soubassementstudien*, I, SSR 7, Wiesbaden, 2014, p. 729-730.

b. Ce qui se lit *sšmt Rḫty* désigne une responsable attachée à un lieu nommé Rekhety, non loin de Saïs ; cf. F. von Känel, *Les prêtres-ouâb de Sekhmet et les conjurateurs de Serket*, BEPHE 87, Paris, 1984, p. 217, E.5, et 219, n. aa ; *ead.*, « La directrice du Château de Serket », *RdE* 39, 1988, p. 211, avec un inventaire des attestations de ce titre n. 7.

Partie droite

Contrairement à son pendant, la niche de droite est réservée à un couple, la femme étant placée à la gauche de l'homme, donc près du bord. La perte de sa partie supérieure permet juste d'observer que l'homme avait la même tenue et la même attitude que ceux de la niche opposée, sa compagne étant représentée avec les mains ouvertes tombant sur les côtés et le corps enveloppé dans une robe moulante.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

DOS [FIG. 5]



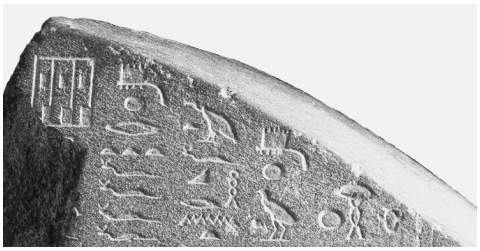
FIG. 5. Stèle-niche d'Ouahibrê reconstituée : dos.

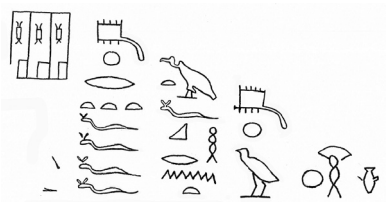
Contrairement aux deux stèles-niches du même genre relevées à l'époque saïte, celle-ci est également décorée au revers. Ce décor est constitué de trois parties se succédant de haut en bas. La première occupe le sommet cintré alors que les autres se partagent le reste, la deuxième se limitant à une sorte de bande intermédiaire couvrant un peu moins de son quart supérieur.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Partie supérieure

Le peu qui reste du sommet à droite se résume à des signes tournés vers la gauche et répartis sur cinq colonnes dépourvues de séparations, qui composent une nouvelle présentation du propriétaire.





« [… …] [x+1] châteaux de Neith […] [x+2] l'*imakh* auprès de ses pères, [x+3] de sa mère et d'une lignée[a] [x+4] d'*imakhou* [x+5] Ouahibrê. »

a. Ce qui est écrit  correspond à une graphie du mot *ḫrḥt*, « souche, origine » ; cf. *Wb* V, 63, 10. On en trouve une attestation sur une stèle funéraire de l'époque d'Amasis, où il a précisément le sens de « lignée », qui convient parfaitement ici ; cf. J.-P. Corteggiani, « Une stèle héliopolitaine d'époque saïte », dans *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron 1927-1976*, I, BdE 81, Le Caire, 1979, p. 127, IV.3, et 129, n. f. La lignée d'*imakhou* dont il est question pourrait correspondre aux ancêtres d'Ouahibrê représentés à la suite de ses parents dans la partie intermédiaire.

Bande intermédiaire

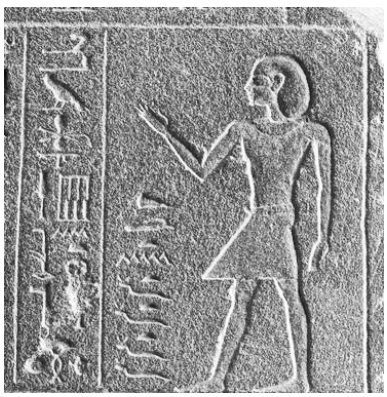
Cette sorte de frise se divise en plusieurs cases contenant chacune l'image d'une personne debout, précédée d'une colonne inscrite permettant de l'identifier. Deux complètes et l'amorce d'une troisième sont visibles à l'extrémité droite, alors qu'à l'opposé on peut juste entrevoir le bas de trois autres. Suivant l'évaluation des dimensions du monument à l'origine, on peut estimer qu'il en manque au moins quatre, ce qui porterait à dix leur nombre total. Cet aménagement est comparable à celui observé sur un linteau fragmentaire daté de la fin du VII^e^ siècle avant notre ère (Caire JE 38824), où un personnage consacre des offrandes, en accomplissant « l'offrande que donne le roi », devant plusieurs ancêtres répartis avec leur légende dans autant de compartiments[16].

16 Voir L. Montagno Leahy, A. Leahy, « The Genealogy of a Priestly Family from Heliopolis », *JEA* 72, 1986, p. 138 et pl. XII, opérant un rapprochement avec un fragment de relief (Copenhague, NCG AEIN 1040) publié depuis dans M. Jørgensen, *Late Egyptian Sculpture, 1080 BC – AD 400, Ny Carlsberg Glyptotek*, Catalogue Egypt IV, Copenhague, 2009, p. 58-59, n° 14. Autre représentation comparable, mais plus fragmentaire, dans É. Naville, « La plante de Horbéit », *ASAE* 10, 1909, pl. I.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Case de droite (1)

Celle de l'extrémité droite, un peu plus large que les autres, contient l'image d'un homme coiffé d'une perruque et vêtu d'un pagne à devanteau. Tourné vers la gauche avec un bras plié, il esquisse le geste de la consécration des offrandes devant les personnes représentées dans les autres cases. Entre ce personnage et sa légende (1), une inscription disposée verticalement décrit ce qu'il est en train d'accomplir (1a).





[1] « Le gouverneur dans la province de Neith, prêtre *kherep-houout* et prophète de Resnet Ouahibrê. »
[1a] « Plier[a] la main[b] pour ses pères. »

a. Le verbe *ḳʿḥ*, « plier », est écrit avec l'image d'une épaule, partie du corps à laquelle peut être appliqué le mot *ḳʿḥ* ; cf. G. Lefebvre, *Tableau des parties du corps humain mentionnées par les Égyptiens*, CASAE 17, Le Caire, 1952, p. 28, § 30 ; H. von Deines, W. Westendorf, *Wörterbuch der Medizinischen Texte*, II, Berlin, 1962, p. 880-882 ; P. Lacau, *Les noms des parties du corps en égyptien et en sémitique*, Paris, 1970, p. 109-110, § 288.

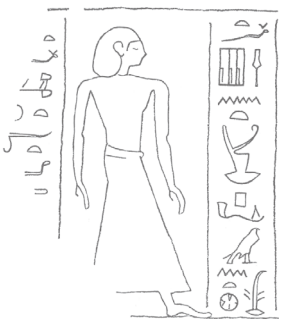
b. L'expression *ḳʿḥ ḏrt* est une alternative à *ḳʿḥ ʿ*, « plier le bras », pour désigner le fait de consacrer des offrandes dans « l'acte *ḥtp dỉ nsw* », comme le précise F.-R. Herbin, « Une liturgie des rites décadaires de Djemê : Papyrus Vienne 3865 », *RdE* 35, 1984, p. 111, n. 13, avec réf.

Cases de gauche (2-10)

Cette série de cases comportant des figures tournées vers la droite réunit les personnes devant lesquelles celle de l'extrémité droite officie. La première est un homme (2) avec les bras le long du corps, qui porte une perruque et une jupe longue. La suivante a disparu mais ce qui subsiste de sa légende indique qu'il s'agissait d'une femme (3). Après au moins trois cases manquantes (4-7), la série s'achève avec trois supplémentaires (8-10), où ce qu'il en reste permet de reconnaître des hommes dans la même attitude et avec le même vêtement que celui qui ouvre le défilé (2).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sur les différentes légendes, une seule est intégralement conservée (2) et quatre partiellement (3 et 8-10), les autres ayant complètement disparu. Les indications généalogiques ne sont préservées que dans les légendes des deux premières figures (2 et 3), qu'elles rattachent respectivement au père et à la mère du personnage. Ouahibrê étant censé officier pour « ses pères » confronté à ces diverses représentations[17], on peut néanmoins admettre que ses parents étaient suivis par son grand-père et ceux qui l'ont précédé, conformément à un usage déjà illustré dans ce genre de décor[18].



[2] « Son père le prêtre *kherep-houout* de Neith Padihorresnet. »
[3] « Sa [mère] la directrice de Rekhety Djed[…]. »
… …
[8] « […] prêtre *kherep-houout* Hor[…]. »
[9] « [… prophète de Res]net et Mehnet[a] et prêtre *kherep-houout* Hereferneith. »
[10] « [… prophète de Res]net et Mehnet et prêtre *kherep-houout* Nakhthorheb. »

a. On est plus souvent prophète de l'un ou l'autre de ces endroits ; cf. R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 197.

17 Comme le personnage qui se charge de consacrer des offrandes sur le fragment de relief de Copenhague ; voir M. JØRGENSEN, *op. cit.*, p. 59. Sur le linteau fragmentaire du Caire, l'homme qui assume ce rôle est dit agir pour ses pères et ses mères, alors que les ancêtres représentés sont tous masculins ; voir L. MONTAGNO LEAHY, A. LEAHY, *op. cit.*, p. 138.
18 Se reporter aux références citées *supra*, n. 16.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Partie inférieure

Cet espace, qui couvre un peu plus des deux tiers du dos, est occupé par une inscription sinistroverse comprenant un long discours d'Ouahibrê à la déesse Neith, laquelle est disposée sur au moins quinze colonnes séparées par des traits. La treizième se démarque en libérant de la place dans le bas pour insérer une image, celle d'un homme, pareille à la seule qui soit pratiquement intacte dans le défilé des ancêtres (2). Elle apparaît à l'endroit précis où s'achève un premier appel du personnage, lequel est suivi d'un second débutant en haut de la colonne suivante. À cet emplacement, il ne peut être question que de l'auteur des propos, comme le suggère également le fait que la représentation est tournée, comme l'inscription, vers la droite.

Le texte commence par un passage où Ouahibrê interpelle la patronne de Saïs en la désignant par l'une de ses épithètes[19]. Il introduit une sorte de long plaidoyer où le personnage fait à la déesse étalage de sa piété (col. 1-13). Après avoir justifié l'attention qu'il lui porte en évoquant les avantages qu'il en a retirés, il en vient à détailler ses bonnes actions en faveur des institutions religieuses de Saïs ou de sa région, suivant une démarche déjà observée chez des contemporains de la XXVI^{e} dynastie quand ils s'adressent à une divinité[20]. Leur rappel le conduit à évoquer les bienfaits qu'elles lui ont valus de la part de Neith. Cela prend la forme d'une exclamative vantant l'importance des contreparties accordées pour son zèle, laquelle fait écho à celles, nombreuses et variées dans les déclarations des particuliers aux époques tardives, qui louent les avantages de bien se comporter avec les divinités[21].

Suit un autre passage où le personnage apostrophe Neith. Cette fois, il s'agit de mettre à profit l'aspect agressif de la déesse pour la prier, dans une brève requête, de châtier qui s'en prendrait à son monument (col. 14).

Le texte s'achève par un souhait, celui de voir les gens parler d'Ouahibrê comme d'un homme bien (col. 14-15), conformément à un espoir exprimé par de multiples personnes après avoir exposé leurs mérites[22].

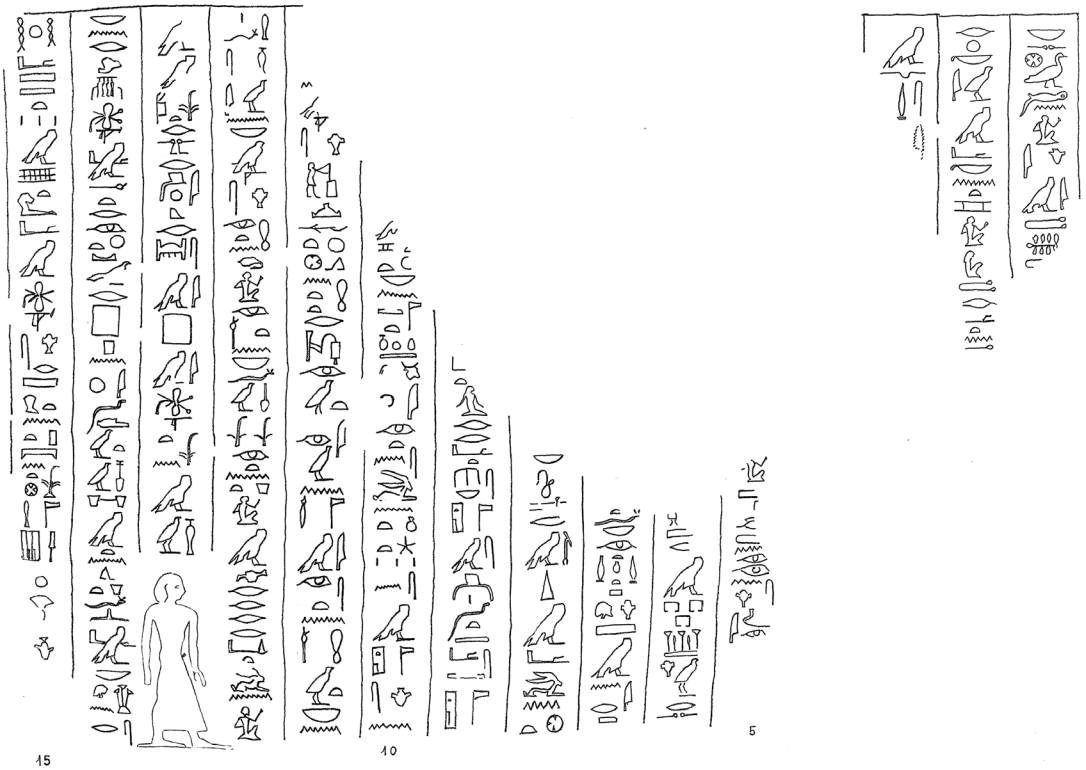
19 Étant donné l'absence d'introduction, on pourra éventuellement se demander si ce texte ne se situe pas dans le prolongement de celui gravé sur la face, sous la niche centrale, où il est indiqué qu'Ouahibrê prend la parole.

20 Voir JW*IS* IV, p. 326, n° 55.89 (Bès à Bouto), 389, n° 56.110, E.5 (Hor à Sémabéhédet), et 408-409, n° 56.147 (Neshor à Éléphantine).

21 Cf. J. Assmann, « Weisheit, Loyalismus und Frömmigkeit », dans E. Hornung, O. Keel (éd.), *Studien zu altägyptischen Lebenslehren*, OBO 28, Fribourg, 1979, p. 66-72, B. À l'époque saïte, on a l'exemple d'un autre gouverneur de la province de Neith, qui proclame : « Comme il est heureux, celui qui sert (ma) souveraine car l'éternité est son temps de vie ! » (*wꜣḏ.wy šms ḥnwt(.ỉ) ʿḥʿw.f pw ḏt*) ; voir JW*IS* IV, p. 829, n° 60.173.

22 Voir *e.g.* G. Lefebvre, *Le tombeau de Pétosiris*, II, Le Caire, 1923, p. 59, 81.92 ; K. Jansen-Winkeln, « Die Biographie eines Priesters aus Heliopolis », *SAK* 29, 2001, p. 100, B.11-12.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



« [1] Maîtresse de Saïs[a] ! si je me suis soucié de toi[b], ta protection [étant autour de moi[c] … … …] [2] c'est que je sais que tu protèges tes sujets[d]; tu donnes [… … …] [3] après[e] [… … … [4] … … … … [5] … … …] tu rends aveugles pour moi leurs yeux en train de me regarder[f] [… [6] … … …] dans les temples …[g] [7] [… … …] … j'ai réalisé une tribune au-dessus du lac, en pierre[h] [8] [… … …] tombé en ruine … en possession d'Ounou[i] [9] [… … j'ai été exempt d'⌋indolence[j] quand il s'agissait de mettre en fête son temple continûment ou d'approvisionner le temple[k] [10] [… …] et tout produit pour l'offrande divine[l] de manière à ce qu'ils effectuent leur service dans le temple[m], leur cœur [11] […] à cause de cela. J'ai édifié[n] Iat-khet[o] conformément à ce qui est dans les écrits afin que les rites en faveur du grand dieu[p] y soient accomplis[q]. J'ai agi[r] conformément à chaque directive de [12] Sa Majesté et mon maître[s] m'en a récompensé dans la mesure où[t] j'ai agi tandis que je redoutais d'accomplir ce que son[sic] maître avait ordonné[u]. Que c'est bien ce qu'a fait ma souveraine en contrepartie de cela[v] : tu as fait que je sois [13] parmi les suivants du roi jusqu'à l'accession à la condition d'*imakh*[w] et que je sois enterré dans ma tombe dans la province de Neith[x] avec les faveurs du roi[y].

[14] Maîtresse de la terreur[z] qui préside à la province de Neith ! dirige ta flèche[aa] contre celui qui porte atteinte à ce monument[ab].

Alors qu'on dise[ac] : comme il est bien celui qui adhère à la voie de sa souveraine[ad] sans se détourner d'elle[ae] [15] éternellement, riche en biens[af] dans la province, le gouverneur dans la province de Neith, préposé aux affaires confidentielles du ciel, prophète de Resnet et prêtre *kherep-houout* Ouahibrê […].»

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

a. La « maîtresse de Saïs » par excellence est bien entendu Neith, la patronne de la ville ; cf. R. EL-SAYED, *La déesse Neith de Saïs*, I, BdE 86/1, Le Caire, 1982, p. 32, § a ; *LGG* IV, p. 124-125.
Débuter un appel à une divinité en l'interpellant au moyen de l'une de ses épithètes est presque aussi courant que de le faire en recourant à son nom ; voir *e.g.* H. JACQUET-GORDON, *The Graffiti on the Khonsu Temple Roof at Karnak: A Manifestation of Personal Piety, The Temple of Khonsu* III, OIP 123, Chicago, 2003, p. 57, n° 152, l. 4, et 62, n° 167, l. 2, à confronter avec p. 81, n° 232, l. 1. Cette épithète peut éventuellement la présenter comme la divinité d'une localité ; voir JW*IS* IV, p. 785, n° 60.79 (*nb P* pour l'Horus de Bouto). Le même procédé se retrouve, appliqué à Neith, à deux reprises, sur une statue de Saïs appartenant à un certain Tefnakht ; voir JW*IS* IV, p. 802, n° 60.108.

b. La tournure *mḥ.n.ỉ ỉb.ỉ ỉm.ṯ* évoque le fait de se préoccuper de la divinité dont on parle ; cf. O. PERDU, « Une "autobiographie" d'Horirâa revisitée », *RdE* 48, 1997, p. 173, n. k. Comme l'indiquent ses éventuelles expansions, il s'agit d'une disposition s'inscrivant dans la durée, idéalement sur toute une vie ; voir G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétosiris*, II, p. 83, 116.4-5 (*mḥ.ỉ ỉb.ỉ ḥr wꜣt nṯr ḏr rnp.ỉ r mỉn*) ; E. OTTO, « Eine memphitische Priesterfamilie des 2. Jh. v. Chr. », *ZÄS* 81, 1956, p. 120, Text 1 (*mḥ.ỉ ỉb.ỉ r.k m bw nb d/ḏr ḥwn.ỉ ỉw/r mỉn*) ; L. LIMME, « Un nouveau document relatif à une famille memphite de Basse Époque », dans F. Geus, F. Thill (éd.), *Mélanges offerts à Jean Vercoutter*, Paris, 1985, p. 208, E.2 (*mḥ.n.ỉ ỉb.ỉ r.k ḏr ḫpr.ỉ*) ; K. JANSEN WINKELN, *SAK* 29, 2001, p. 100, A.2-3 (*mḥ.n(.ỉ) ỉb.ỉ ỉm.k ḏr mst.ỉ*). Un texte du Nouvel Empire assimile cette disposition au fait de placer une divinité dans son cœur, ce qui confirme qu'elle consiste à en faire le centre de ses pensées ; voir J. ČERNÝ, A.H. GARDINER, *Hieratic Ostraca*, I, Oxford, 1957, pl. LXXXIX, r° 14 (*mḥ.n(.ỉ) ỉb(.ỉ) ỉm.k dỉ.n(.ỉ) tw m ỉb(.ỉ)*). De cet état d'esprit découlent la dévotion et les témoignages de piété, comme le reflètent quelques appels précisant qu'il conduit à passer son temps à la vénérer ou à accomplir ce qu'elle souhaite ; voir G. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 83, 116.5 (*sḏr.n.ỉ bꜣw.f m ỉb.ỉ dwꜣ.n.ỉ ḥr ỉr(t) mr(t) kꜣ.f* après *mḥ.ỉ ỉb.ỉ ḥr wꜣt nṯr ḏr rnp.ỉ r mỉn*) ; O. PERDU, *Les statues privées de la fin de l'Égypte pharaonique* (musée du Louvre), I, Paris, 2012, p. 244, A.4-5 (*sḏr(.ỉ) ḥr dwꜣ ḥm.k dwꜣ(.ỉ) ḥr sw(ꜣ)š kꜣ.k* après *mḥ(.ỉ) ỉb(.ỉ) ỉm.k*).
Ce genre d'affirmation accompagne souvent l'interpellation des divinités au début des appels qui leur sont adressés à l'époque saïte ; voir JW*IS* IV, p. 73, n° 53.135, 180, n° 53.316, 785, n° 60.78, et 802, n° 60.108, et un fragment de statue inédit repéré par B.V. Bothmer dans le commerce (Sameda) en 1957. Le premier appel cité, qui remonte au début de la XXVI[e] dynastie, illustre l'importance de la place que peut occuper la divinité dans l'esprit de celui qui s'en soucie en faisant dire au locuteur : « Je me suis soucié de toi, mon cœur étant rempli de ton amour comme une étendue d'eau avec des fleurs de lotus » (*mḥ.n(.ỉ) ỉb(.ỉ) r.k ỉb(.ỉ) ʿpr m mrwt.k mỉ šꜣ ḫr nḫbwt*).

c. En restituant *pḫr ḥꜣ.ỉ* après *sꜣ.ṯ*, en faisant un rapprochement avec les quatre derniers monuments mentionnés dans la note précédente, où l'appel se poursuit avec ce genre d'allusion ; mise en parallèle de ces passages dans D. KLOTZ, « The Protection of Nebet-hetepet. The Naophorous Statue Chiddingstone Castle 01.0492 », *BSEG* 33, 2023, p. 97-98, n. d.

d. Plusieurs appels font de la connaissance d'une situation l'explication du fait de se soucier d'une divinité, ce qui conduit à rattacher ce passage à ce qui est conservé en haut de la première colonne ; voir JW*IS* IV, p. 802, n° 60.108, et JW*IS* V, p. 698, n° 82.138, dont on

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

peut rapprocher un exemple dans M. Sguaitamatti *et al.*, *Stiftung Koradi/Berger*, Zurich, 1989, p. 72, col. 2 de l'appui dorsal, où se soucier de la *maât* s'explique par le fait de savoir que la divinité en vit (*mḥ.n.ỉ ỉb.ỉ r.s ỉw.ỉ rḫ.k(wỉ) ꜥnḫ.k ỉm.s*).
Dans le premier de ces appels, où il s'agit également de se préoccuper de Neith, on note d'ailleurs que l'explication n'est pas différente de celle livrée par notre texte, puisqu'elle tient au fait d'avoir conscience que la maîtresse de Saïs est la bonne protectrice de celui qui lui est fidèle (*nbt S3w mḥ.n.ỉ ỉb.ỉ r.ṯ s3.t pḏr ḥ3.ỉ ỉw.ỉ rḫ.kwỉ nbt S3w ḥnwt nṯrw nḫ(yt) nfrt n wn ḥr mw.s*). Le lien entre ces deux sujets – souci du dieu et protection du dieu – ressort notamment d'un « leitmotiv » commun à des hymnes ramessides, où Amenhotep I[er] divinisé est décrit comme « un dieu digne qu'on se soucie de lui et un protecteur pour celui qui le sert » (*nṯr n mḥ ỉb.f nḫw n šms sw*) ; voir K*RI* III, 187, 8-9, 240, 2, et 247, 11-12.

e. La préposition est écrite en donnant au signe de la branche (M 3) une forme particulière qui réapparaît, toujours associée à des attestations de *m-ḫt*, sur trois autres monuments privés de la fin de la XXVI[e] dynastie ; cf. H. De Meulenaere, « Raccords memphites », *MDAIK* 47, 1991, p. 248, n. i.

f. Les lacunes entourant ce passage rendent son interprétation incertaine, mais ce qui subsiste permet au moins de lire *šp.ṯ n(.ỉ) ỉrty.sn ḥr m33.ỉ* ; voir P. Derchain, *Les impondérables de l'hellénisation*, MRE 7, Turnhout, 2000, p. 107, fin de la col. 3 du texte, avec un autre exemple où *ḥr* + infinitif se greffe sur un complément d'objet direct : *sꜥḥꜥ.n.ỉ twt n ỉt.ỉ ḥnꜥ rpyt mwt(.ỉ) m bỉ3 ḥr ỉr(t) n.k ỉ3w*.
Après avoir expliqué l'attitude du locuteur à l'égard de Neith par la protection qu'elle accorde à ses sujets, le texte en vient probablement à évoquer ce que la déesse a fait pour sa propre sauvegarde. En rendant aveugles ceux qui regardent son protégé, on peut supposer qu'elle s'en prend à des adversaires – ou autres figures hostiles – qui le menacent ; se reporter notamment à J.F. Borghouts, « The Evil Eye of Apopis », *JEA* 59, 1973, p. 119, réunissant des témoignages présentant la cécité comme l'un des sorts réservés à une créature démoniaque comme Apopis, tenu précisément pour le « mauvais œil » (*ỉrt bỉnt*) par excellence. D'un point de vue plus général, c'est le châtiment promis aux ennemis, qu'ils s'attaquent à un dieu, à un roi ou à un défunt ; cf. A. Egberts, *In Quest of Meaning: A Study of the Ancient Egyptian Rites of Consecrating the Meret-Chests and Driving the Calves*, I, EgUit VIII/1, Leyde, 1995, p. 114-115, n. 7. Les diverses allusions à leur aveuglement mettent ainsi en lumière la nécessité de se prémunir contre leur regard, clairement évoqué dans le cas présent par *ḥr m33.ỉ* ; cf. S. Cauville, « La chapelle de Thot-ibis à Dendera édifiée sous Ptolémée I[er] par Hor, scribe d'Amon-Rê », *BIFAO* 89, 1989, p. 58-59, n. 71.

g. Ce qui est préservé permet juste de relever une mention de *prw*, ce qui laisse penser, si ce mot désigne bien des temples, que l'évocation des travaux menés par Ouahibrê, qui occupe les colonnes suivantes, pourrait commencer dès la sixième.

h. D'autres textes évoquent la présence d'une construction nommée *ḏ3ḏ3* à proximité d'une étendue d'eau ; cf. C. Wallet-Lebrun, « À propos de *ḏ3ḏ3* : note lexicographique », *VA* 3[1], 1987, p. 73-74. L'un d'eux précise aussi qu'il s'agit d'une construction en pierre ; voir C. Wallet-Lebrun, *Le grand livre de pierre. Les textes de construction à Karnak*, Paris, 2009, p. 296, 20/8 B, col. 17. Dans ces exemples, le terme peut être tenu pour une désignation de la tribune – ou quai – donnant accès au dromos menant à un temple ; cf. P. Spencer, *The Egyptian Temple: A Lexicographical Study*, Londres, Boston, Melbourne, Henley, 1984,

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

p. 133 ; C. Wallet-Lebrun, *VA* 3[1], 1987, p. 75 ; A. Cabrol, *Les voies processionnelles de Thèbes*, OLA 97, Louvain, 2001, p. 565-567, § b.

i. La préposition *m-ˁ* est suivie d'un toponyme, ce qui en soi n'est pas banal. Il s'agit d'*Wnw*, qui s'applique notamment à une localité de Basse Égypte connue dès l'Ancien Empire ; cf. K. Zibelius, *Ägyptische Siedlungen nach Texten des Alten Reiches*, TAVO B 19, Wiesbaden, 1978, p. 64-67. Quelques documents permettent de la situer dans la région de Saïs, Bouto et Xoïs ; cf. A.-P. Zivie, *Hermopolis et le nome de l'Ibis. Recherches sur la province du dieu Thot en Basse Égypte*, I, BdE 66, Le Caire, 1975, p. X et n. 2. C'est probablement celle qu'évoque Ouahibrê, ses activités se concentrant autour de Saïs.

j. Ce qui est déterminé par  est le mot *b(ɜ)g*, « indolence », écrit *b(ɜ)k{t}* – avec  restitué devant  – à la suite de l'assimilation des vélaires *b* et *k* ; cf. *Wb* I, 431, 2-11, *bɜgỉ* – verbe et substantif – parfois noté  aux époques tardives.

Étant donné le contexte, on peut imaginer que le personnage faisait allusion à son manque d'indolence dans ses pieuses activités – conformément à un thème souvent évoqué par les particuliers pour démontrer leur piété – et supposer que le substantif était précédé par *šw.n.ỉ m*, en comparant avec des exemples de *šw.n(.ỉ) m bɜg ḥr ỉr(t) mr kɜ.tn/ḥr mr kɜ.tn*, « j'ai été exempt d'indolence quant à l'exécution de ce que désiraient vos *kas*/à propos de ce que désiraient vos *kas* », sur deux statues du règne d'Apriès ; voir P. Vernus, « Une statue de Neshor surnommé Psamétik-Menkhib », *RdE* 42, 1991, p. 245, n. e. Dans le cas présent, *bɜg* se construit avec *r* au lieu de *ḥr*, ce qui est à rapprocher des multiples cas où ces deux prépositions interchangent aux époques tardives ; cf. O. Perdu, « Un monument d'originalité », *JEA* 84, 1998, p. 141, n. y.

k. Si redondante que puisse paraître la présence d'un verbe opérateur comme *rdỉ* devant un causatif, en l'occurrence *sḫb* ou *sˁɜ*, elle est attestée par d'autres exemples aux époques tardives ; voir ceux de *rdỉ* + *sḫpr* dans E. Jelínková-Reymond, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-her-le-sauveur*, BdE 23, Le Caire, 1956, p. 106, 109, 113 et 117, col. 30, 32, 36, 38, 78, 79, 80, 82 et 83. Un phénomène comparable peut être observé avec *ỉr* se substituant à *rdỉ* devant *sḫpr* ; voir *ibid.*, p. 106, col. 34 ; E.J. Sherman, « Djedhor the Saviour Statue Base OI 10589 », *JEA* 67, 1981, p. 87, L 2-3, et 88, B 5 et B 6-7, à comparer avec un exemple de *dỉ* devant *ḫpr* dans G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 54, 81.35.

Concernant le verbe *sḫb*, « mettre en fête », il peut évoquer, suivi d'une référence à un lieu, le fait de le pourvoir en biens divers ; voir J. Leclant, *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon, prince de la Ville*, BdE 35, Le Caire, 1961, p. 71, Cb.9 (*sḫb(.ỉ) pr.s m ḫt nb(t)*), à rapprocher des divers textes cités à propos de *Wb* IV, 214, 6, qui font des offrandes le moyen de mettre un temple en fête, quand il ne s'agit pas d'une table d'offrandes, comme dans les exemples énumérés à propos de *Wb* IV, 214, 7. Cette possibilité est confirmée par un passage du papyrus Harris I présentant la consécration d'offrandes comme ce qui met Thèbes en fête (*sḫb Wɜst*) ; voir W. Erichsen, *Papyrus Harris I: Hieroglyphische Transkription*, BAeg 5, Bruxelles, 1933, p. 20-21. L'ajout de *m ɜw ḏt* vient aussi à l'appui de cette interprétation, une action en faveur du service d'offrandes étant par nature destinée à s'inscrire dans la durée, l'alimentation étant un besoin quotidien ; voir *e.g.* JW*IS* IV, p. 557, n° 57.287, col. 5 ; JW*IS* V, p. 606, n° 82.25, col. 3.

Ce sens est aussi celui que revêt le causatif *sˁɜ*, « accroître », quand il a pour complément un mot comme *wdḥw*, l'action ne portant pas sur la table d'offrandes elle-même mais sur les

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

produits qu'elle porte ; voir *e.g.* J. Leclant, *loc. cit.*, à ajouter aux exemples signalés à propos de *Wb* IV, 42, 3, et à rapprocher de *sʿ3 ṯt [m k3w] ḥnʿ ḏf3w* dans *Dendara* VI, 11, 13. Il signifie alors « approvisionner », devenant ainsi synonyme de *sḏf3*, qui s'emploie avec cette acception à propos d'un édifice comme un temple ; voir JW*IS* IV, p. 557, n° 57.287, col. 4 (*sḏf3.n(.i) ḥwt-nṯr n Ḫnty-imntyw*). À cet égard il est comparable à *swr*, « faire grandir », qui, appliqué à un sanctuaire, peut faire allusion à l'accroissement de son contenu et non à son agrandissement ; voir *e.g.* JW*IS* V, p. 64, n° 63.131 (*swr.n(.i) ḥwt-nṯr.sn m ḫt nb(t)*), dont on peut rapprocher H. Junker, *Der Grosse Pylon des Tempels der Isis in Philä*, Philä 1, Vienne, 1958, p. 166, 9 (*swr pr-ḥḏ m ḫt*, à rapprocher de *sḏf3 pr-ḥḏ m ḏf3w* quatre lignes plus bas).

l. Le passage en lacune, en haut de la colonne 10, devait probablement donner un complément d'information sur le temple qu'il s'agit d'approvisionner, avant de livrer une indication sur la nature de l'approvisionnement, laquelle s'achève dans la partie conservée par *ḫt nb(t) n ḥtp-nṯr*.

Avant *ḫt* on pourrait être tenté de restituer  et imaginer une graphie de *3ḫt*, « champ », où précèderait , suivant une particularité observée sous la XXVI^e^ dynastie et déjà attestée à l'Ancien Empire ; cf. P. Der Manuelian, *Living in the Past: Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-Sixth Dynasty*, Londres, New York, 1994, p. 93, § 16.2, à rapprocher de P. Lacau, « Métathèses apparentes en égyptien », *RecTrav* 25, 1903, p. 149, et E. Edel, *Altägyptische Grammatik*, AnOr 34/39, Rome, 1955/64, p. 39, § 91.

m. L'auxiliaire d'énonciation *iḫ* introduit une construction contingente équivalant à une proposition exprimant un but ou une conséquence voulue ; cf. M. Malaise, J. Winand, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, AegLeod 6, Liège, 1999, p. 580, § 933 ; J.P. Allen, *Middle Egyptian: An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs*, 3^e^ éd., Cambridge, 2014, p. 275, § 18.11.

Le verbe est par ailleurs suivi d'un *t* superflu, comme c'est également le cas plus loin dans trois exemples de *ỉr* à la forme *sḏm.n.f* (col. 11 et 12) ; voir *infra*, n. r. Un autre exemple de cette particularité à la suite de *ỉr* à la forme *sḏm.f* peut être relevé dès le début de la période saïte dans R.A. Caminos, « The Nitocris Adoption Stela », *JEA* 50, 1964, pl. VIII, l. 4, avec un commentaire p. 80, évoquant un *sḏm.f* passif.

n. Le verbe *ḫwsỉ*, écrit ici au moyen de son logogramme, désigne diverses opérations liées à la construction des bâtiments ; cf. D. Meeks, *Les architraves du temple d'Esna. Paléographie*, PalHiéro 1, Le Caire, 2004, p. 13, § 30.

o. Toponyme mentionné dans H. Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques*, I, Le Caire, 1925, p. 31, que les conclusions offriront l'occasion de réexaminer en détail, *infra*, p. 329-331.

p. Allusion à Osiris, comme cela ressort de plusieurs témoignages mentionnés dans les conclusions à propos de *ỉ3t-ḫt*, *infra*, p. 330-331.

q. Nouvel exemple de proposition virtuelle de but dont le verbe est à la forme *sḏm.tw.f* ; cf. M. Malaise, J. Winand, *op. cit.*, p. 422, § 676, qui permet d'envisager également l'éventualité d'une consécutive.

r. L'insertion d'un *t* superflu à la suite du verbe *ỉrỉ* à la forme *sḏm.n.f* est une particularité bien attestée à l'époque saïte ; cf. H. Ranke, « Eine spätsaïtische Statue in Philadelphia », *MDAIK* 12, 1943, p. 131 ; P. Der Manuelian, *op. cit.*, p. 75, § 7.2C. Le texte en livre deux autres exemples dans la colonne suivante, auxquels on peut joindre deux supplémentaires

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

relevés sur la statue d'Ouahibrê ; voir R. EL-SAYED, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, p. 90, C.35 et C.36.

s. Le mot *nb* est écrit  comme sur la statue d'Ouahibrê, où elle est considérée comme une graphie archaïsante ; cf. R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 81, B.18, et 83, n. h.

t. La préposition *mỉ* introduit une causale où le bon comportement d'une personne est la cause des faveurs dont elle bénéficie ; comparer avec *sḫɜ wỉ ḥnwt.ỉ mỉ šm.n(.ỉ) ḥr mw.t* dans O. PERDU, « Un appel à Isis (statue Londres, BM [1162] », *CdE* LXXIV, 1999, p. 233, B.6. Le lien qu'elle établit entre une bonne action et sa récompense se retrouve dans nombre d'appels aux passants, où elle fait cette fois de l'accomplissement d'une demande la condition de bienfaits ; voir *e.g. Urk*. IV, 965, 12-966, 3, et 1197, 15-1198, 2.

u. Après *mỉ ỉr{t}.n(.ỉ)*, il convient probablement de lire *snḏ.ỉ ỉrt wḏ n nb.f*, en admettant que le personnage met l'accent sur la manière dont il a agi, en l'occurrence avec la crainte d'agir pour le roi, ce qui permet d'imaginer qu'il s'est montré particulièrement zélé.
Noter le passage de *.ỉ* à *.f* après *nb* pour se référer au locuteur, une anomalie qui se retrouve sur un autre monument saïte du règne d'Amasis dans un autre appel à Neith : *skm.ỉ ꜥḥꜥw(.ỉ) m ꜥnḫ nfr n wn ḫww.f*, « puisses-tu faire en sorte que j'achève mon existence avec une belle vie sans que sa[sic] faute ne se produise » ; voir JW*IS* IV, p. 504, n° 57.212. Un autre exemple peut être relevé dans un passage mentionné *infra*, p. 332, qui est tiré du texte couvrant l'appui dorsal de la statue d'Ouahibrê.
Pour ne pas avoir à supposer que *nb.f* vaut pour *nb.ỉ*, il faudrait comprendre « mon maître m'en a récompensé conformément à ce qui est fait pour un craintif qui accomplit ce que son maître a ordonné », mais on voit mal quel sens donner à *snḏ*.

v. En lisant *nfr.w(y) nn ỉr{t}.n ḥnwt.ỉ m ỉsw ỉrw*, avec *t* superflu à la suite de *ỉr*, suivant une particularité déjà évoquée n. r.

w. Allusion au rôle déterminant pris par la divinité dans le déroulement du parcours professionnel de chacun, conformément aux conceptions partagées depuis le Nouvel Empire ; cf. P. VERNUS, « La grande mutation idéologique du Nouvel Empire : une nouvelle théorie du pouvoir politique. Du démiurge face à sa création », *BSEG* 19, 1995, p. 86-87 ; *id.*, *Essai sur la conscience de l'Histoire dans l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995, p. 125-127. Ce passage est à rapprocher d'un autre où un contemporain d'Apriès ayant fait carrière à la cour est défini comme « celui que le dieu a conduit (*sšm*) pour être dans le sillage du maître des Deux Terres » ; voir O. PERDU, « Les origines du précepteur royal Ânkhefensekhmet, le nom ancien de Kôm Firîn et le fief Libou dans l'Ouest du Delta », dans C. Jurman, B. Bader, D.A. Aston (éd.), *A True Scribe of Abydos: Essays on First Millenium Egypt in Honour of Anthony Leahy*, OLA 265, Louvain, Paris, Bristol, 2017, p. 329, col. 1 du texte.
Dans les appels aux divinités, ce genre de formulation est plus souvent employé pour exprimer le souhait d'un particulier de figurer à la suite de la divinité vers laquelle il se tourne ; voir J. VERCOUTTER, *Textes biographiques du Sérapéum de Memphis. Contribution à l'étude des stèles votives du Sérapéum*, Paris, 1962, p. 89, N.3-4 (*dỉ.k wn.ỉ mm ḥsyw*) ; K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, ÄAT 8, Wiesbaden, 1985, p. 553, c.7-8 (*dỉ.k wn.ỉ mm ḥsyw ỉmɜḫw m Ỉpt-swt*) ; JW*IS* II, p. 101, n° 17.28 (*dỉ.k wn.ỉ m-ḳɜb šmsw.k*).

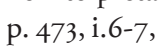
x. Se faire enterrer dans sa tombe fait partie des avantages les plus recherchés, y compris à l'époque saïte, où les inscriptions expriment souvent ce désir ; cf. D. Meeks, « Les "*quatre ka*"

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du démiurge memphite », *RdE* 15, 1963, p. 47. Les époques tardives font par ailleurs de la sépulture l'une des quatre conditions du bonheur ; cf. C. THIERS, « Les "quatre ka" du démiurge memphite (à Tod) », dans I. Régen, F. Servajean, Verba manent. *Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks*, CENiM 2, Montpellier, 2009, p. 433. Le texte rappelle une inscription du début de la XXVI^e^ dynastie, qui évoque l'inhumation du défunt « dans sa tombe dans la nécropole de Ta-ânkh » (*ḳrs.f m ỉs.f m Tȝ-ʿnḫ*) ; voir O. PERDU, « Documents relatifs aux gouverneurs du Delta au début de la XXVI^e^ dynastie », *RdE* 57, 2006, p. 166, c.2. Une formulation comparable apparaît sur une stèle funéraire de la fin de cette période, où il est question d'être enterré « dans sa tombe dans le désert de la grande Djédet d'Héliopolis » (*ḳrs.f m ỉs.f m smyt Ḏdt ʿȝt nt Ỉwnw*) ; voir J.-P. CORTEGGIANI, *op. cit.*, p. 119, II.4. En se fondant sur ces témoignages, on peut être tenté de lire *ḳrs.ỉ m ỉs.ỉ m Nt*, ce qui conduirait à voir dans  une simplification de , signe auquel pourrait se réduire la graphie de *ỉs* ; cf. I. Régen, « À propos des graphies de *ỉzỉs* "tombe" », *BIFAO* 107, 2007, p. 180-181, en considérant le cas où vaut pour , qui est évoqué *infra*, n. ab.

y. Avec *nsw* en antéposition honorifique devant *m ḥsw* dans un passage qui pourrait éventuellement être traduit par « en tant que loué du roi » si d'autres textes ne revenaient pas sur le souci des particuliers de parvenir à leur tombe avec les faveurs du roi, notamment sous la XXVI^e^ dynastie ; voir O. PERDU, « Un témoignage inédit sur un grand dignitaire saïte : le précepteur Horirâa », *RdE* 67, 2016, p. 92, l. 6-7 du texte (*spr.ỉ r ỉs.ỉ … ḫr ḥsw nsw.ỉ*), avec un commentaire p. 108, n. ad.

z. La référence à « la maîtresse de la terreur » débute une nouvelle invocation à Neith, déjà connue comme telle dans une tombe thébaine (TT 373) appartenant à un contemporain de Ramsès II, où son nom est suivi par *nbt nrw* ; cf. *LGG* IV, p. 77, doc. [13], dont on peut rapprocher *LGG* IV, p. 130, doc. [53], mentionnant un texte d'Esna où Neith est définie comme *nbt snḏ*. Cette épiclèse s'ajoute à d'autres reflétant le caractère agressif de la déesse et sa capacité à engager le combat contre les ennemis, la guerrière étant aussi une protectrice ; cf. R. EL-SAYED, *La déesse Neith de Saïs*, I, p. 72-76, § D.

aa. Ce qui précède *šsr.t r ỉr ḫt ḏw* doit être considéré comme une graphie de *ỉmỉ*, l'impératif du verbe *rdỉ*, le seul des quatre verbes se construisant avec *šsr*, « flèche », qui soit susceptible d'être écrit  à l'impératif ; cf. *Wb* IV, 546, 11, mentionnant également *ḥȝb*, *stỉ* et *wdỉ* pour exprimer le fait de tirer une flèche. Un exemple de cette graphie apparaît sur une statue d'époque libyenne, où elle est passible de la même interprétation ; voir K. JANSEN-WINKELN, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie*, p. 473, i.6-7, où ce qui est écrit  peut être compris *nb.ỉ sḫȝ (wỉ) mỉ (wỉ) m šms(w).k*, « ô mon maître, souviens-toi de moi et place-moi à ta suite », ce qui a plus de sens que la traduction proposée p. 88. Sous la XXVI^e^ dynastie, on peut relever une inscription de Psammétique I^er^ où l'impératif de *ỉmỉ* est noté  ; voir P. DER MANUELIAN, *op. cit.*, p. 283, ex. 391, et pl. 14, col. 9.

L'objet de la requête est inspiré par la nature de la déesse à laquelle elle s'adresse, Neith étant connue comme une archère, dont l'arc et les flèches sont les attributs ; cf. R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 73, évoquant les textes et les représentations illustrant cet aspect. Les témoignages se rapportant à Saïs montrent que cet aspect de la déesse est très présent sur place ; voir *Esna* III, p. 55, 216.75 (décrivant la patronne de Saïs comme celle qui ne manque pas de tirer sur son ennemi) ; F.M.H. HAIKAL, *Two Hieratic Funerary Papyri of Nesmin*, I, BiAeg 14, Bruxelles, 1970, p. 80 ; J.-C. GOYON, *Le papyrus d'Imouthès fils de Psintaês au Metropolitan*

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Museum of Art de New-York (Papyrus MMA 35.9.21), New York, 1999, pl. XXIII, l. 4 (évoquant Neith s'emparant de son arc et de sa flèche pour protéger Osiris à Saïs).

ab. Le démonstratif accompagnant le signe □ indique qu'il désigne le monument sur lequel l'inscription est gravée ; cf. F. Daumas, « Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité », *BIFAO* 48, 1949, p. 97-98 et 104-105. Ce à quoi il ne faut pas porter atteinte est donc le monument lui-même ; cf. J. Leclant, *op. cit.*, p. 68, Ca.7, avec une référence à *twt.ỉ pn* dans une allusion au fait d'endommager (*th*) la statue ici présente. Ce monument est noté par un signe cherchant à reproduire son aspect, conformément à un usage qui s'apparente à celui observé dans les inscriptions de certaines statues, où le mot les désignant est déterminé par leur image ; cf. J.J. Clère, « Le problème des personnes mentionnées sur une statue d'époque tardive ("naophore" Vatican nº 97) », dans *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron 1927-1976*, I, BdE 81, Le Caire, 1979, p. 357, n. 4. Avec son sommet plat et non arrondi, ce signe n'en donne qu'une image assez approximative, ce qui rappelle celui désignant la tombe dans la colonne précédente ; cf. *supra*, n. x. Sans compléments phonétiques ce qui est écrit □ ne permet pas de déterminer de quel mot il est question mais le démonstratif qui lui est associé indique qu'il s'agit d'un substantif masculin, qui peut être *twt*, *snn*, *ḫnty* ou *mnw* si l'objet est perçu comme une statue et non comme une stèle, auquel cas ce serait *ʿḥʿw* ou *wḏ*.

ac. Cette fois l'auxiliaire *ỉḫ* introduit une proposition exprimant ce qu'attend Ouahibrê ; cf. M. Malaise, J. Winand, *op. cit.*, p. 253, § 420, et 503, § 825. Il introduit un passage concernant l'espoir du personnage de voir se perpétuer le souvenir d'un homme bien, celui qu'il entend laisser après avoir été à l'origine des bonnes actions qu'il vient de rappeler. En se terminant de cette façon le texte s'apparente à une série d'inscriptions se concluant par une formule qui traduit la même préoccupation en débutant par *ỉḫ ḏd ỉỉ ḥr-sꜣ*, « alors que ceux qui viendront après disent » ; cf. K. Jansen-Winkeln, *Sentenzen und Maximen in der Privatinschriften der ägyptischen Spätzeit*, ACHET B 1, Berlin, 1999, p. 97-99, B.6.a.1-B.6.a.9, citant plusieurs exemples allant de la XXVI^e^ dynastie à l'époque ptolémaïque.

ad. Le mot *mṯn>mtn*, « chemin », est déterminé par 𓌹, comme c'est parfois le cas à l'époque ptolémaïque, où ce signe vient en renfort de 𓐍 ; voir S. Cauville, *Le temple de Dendara : les chapelles osiriennes, index*, BdE 119, Le Caire, 1997, p. 233. Il intervient dans une épithète – où *mḏd* alterne avec *nḏr* et *mṯn* avec *wꜣt* – qui exprime une forme de loyauté envers une autorité supérieure – divinité, roi ou adoratrice du dieu – à travers l'adhésion à ses règles de conduite ; cf. J. Janssen, *De traditioneele egyptische autobiografie vóór het Nieuwe Rijk*, I, Leyde, 1946, p. 70-71, Bc ; D.M. Doxey, *Egyptian Non-Royal Epithets in the Middle Kingdom: A Social and Historical Analysis*, PdÄ 12, Leyde, Boston, Cologne, 1998, p. 145-148, § 8.4 ; G. Vittmann, *Altägyptische Wegmetaphorik*, BeitrÄg 15, Vienne, 1999, p. 115-120, § 8.c ; *id.*, « Nachlese zur ägyptischen Wegmetaphorik », dans J. Hallof (éd.), *Auf den Spuren des Sobek*: *Festschrift für Horst Beinlich zum 28. Dezember 2012*, SRaT 12, Dettelbach, 2012, p. 286-287. L'ensemble de l'expression peut être comparé à *md/mḏd mtn n ḫnwt.f* et *ndr/nḏr mtn n ḫnwt.f*, deux qualificatifs employés à la fin de la XXVI^e^ dynastie à propos du majordome Chéchonq A, où *ḫnwt.f* se rapporte cette fois à Ânkhnesnéferibrê, sa maîtresse ; voir JW*IS* IV, p. 726, nº 59.94, et 736, nº 59.109.

ae. Avec 𓈖 pour *nn*, prédicat de non-existence, qui est suivi de l'infinitif du verbe *mkḫꜣ*, « négliger, se détourner de », construit ici avec la préposition *n*, suivant une possibilité bien attestée ; cf. *Wb* II, 163, 11.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

af. Ce qui est écrit  correspond à une graphie alphabétique de *ꜥš*, « être nombreux, nombreux », qui s'inspire des usages de l'Ancien Empire ; cf. S.D. Schweitzer, « Zur Herkunft der spätzeitlichen alphabetischen Schreibungen », dans S. Bickel, A. Loprieno (éd.), *Basel Egyptology Prize 1, Junior Research in Egyptian History, Archaeology, and Philology*, Bâle, 2003, p. 375. Celle-ci prend toutefois en compte l'amuïssement du *ɜ* final, bien attesté à propos de *ꜥš* ; voir *e.g.* P. Montet, « Inscriptions de Basse Époque trouvées à Tanis », *Kêmi* 8, 1946, pl. XX, D6, col. 1, un exemple ptolémaïque dont on peut rapprocher un autre, sous la XXVII^e^ dynastie, qui concerne le causatif *sꜥš*, « multiplier », signalé par K. Jansen-Winkeln, « Drei Denkmäler mit archaisierender Orthographie », *Or* 67, 1998, p. 169, § 3.

Suit une graphie de *ḫt*, « choses, biens », où  se substitue à  suivant un phénomène lié à la proximité des phonèmes *ḫ* et *š* ; cf. J. Vergote, *Grammaire copte*, Ib, Louvain, 1973, p. 24-25, § 25 ; C. Peust, *Egyptian Phonology*, MonÄS 2, Göttingen, 1999, p. 115-117, § 3.8.2. Cette alternance s'observe déjà sous l'Ancien Empire quand ce mot est suivi d'un suffixe pronominal ; cf. E. Edel, *Altägyptische Grammatik*, AnOr 34/39, Rome, 1955/1964, p. 53, § aa. Elle est présente à l'époque saïte dans la façon de le noter  sur une statue du règne d'Amasis ; voir JW*IS* IV, p. 558, 57.287, col. 8 du texte, à rapprocher de G. Posener, « Notes sur la stèle de Naucratis », *ASAE* 34, 1934, p. 141, concernant une graphie similaire de la XXX^e^ dynastie.

L'expression *ꜥš ḫt* est connue dans l'onomastique privée à travers des noms comme *ꜥš-ḫt*, *pɜ-šri-(n-)ꜥš-ḫt*, *pɜ-dỉ-ꜥš-ḫt*, *Ḥr-ꜥš-ḫt*, *tɜ-šrt-(nt-)ꜥš-ḫt* et *tɜ-dỉt-ꜥš-ḫt* , le premier étant mentionné dès le Nouvel Empire et les autres uniquement aux époques tardives ; cf. Ranke, *PN* III, p. 36-37. On peut la comparer à *šps ḫt*, autre désignation du riche ; voir G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 90, 127.4. Elle fait par ailleurs partie du répertoire des épiclèses divines, ses exemples, répartis entre le Nouvel Empire et les périodes plus récentes, se rapportant à Amon, Harpocrate ou Sobek-Rê ; cf. *LGG* II, p. 219. Appliquée à un particulier, cette tournure est à rapprocher des quelques épithètes évoquant la richesse d'un personnage, un thème surtout abordé à partir du IV^e^ siècle avant notre ère ; voir *e.g.* G. Maspero, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque* (CGC), I, Le Caire, 1908/14, p. 10, n° 29301, gauche, l. 2 ; L. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (CGC), III, Berlin, 1930, p. 36, n° 691, appui dorsal ; G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 36, 61.17, 73, 100.1, et 95, 138.1 ; J. Vercoutter, « Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis », *BIFAO* 49, 1949, pl. V, col. 2 ; J.J. Clère, « Autobiographie d'un général gouverneur de la Haute Égypte à l'époque saïte », *BIFAO* 83, 1983, p. 89, col. 2 du texte ; K. Jansen-Winkeln, « Ein Kaufmann aus Naukratis », *ZÄS* 124, 1997, p. 111, b. L'opulence d'Ouahibrê est néanmoins évoquée sur sa statue, où il est dit « riche en aliments et pourvu en produits de la chasse et de la pêche » (*wr ḏfɜw ꜥɜ ḥbw*), en reprenant des qualificatifs empruntés au Moyen Empire ; voir R. el-Sayed, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, p. 86, B.26-27, et 89, n. o. Cet exemple n'est cependant pas isolé à l'époque saïte ; voir *e.g.* JW*IS* IV, p. 737, n° 59.111, col. 15.

Ce passage recèle en outre un détail remarquable en présentant côte à côte deux images du bassin (N 37) avec des tailles différentes, ce qui peut être rapproché des deux façons d'écrire le mot *nb*, « maître », à peu de distance l'une de l'autre (col. 12), une différence imputable au goût manifesté à l'époque saïte pour les dissimilations graphiques ; cf. notamment P. Der Manuelian, *op. cit.*, p. 97-98, § 19. De telles variations peuvent toucher la forme même d'un signe, comme c'est ici le cas ; voir O. Perdu, *op. cit.*, p. 87, § 4, a, avec *nsw* écrit

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

puis , en recourant à des couronnes différentes, ce qui rappelle les variations observées dans le signe de la table d'offrandes (R 1) par O. PERDU, « L'avertissement d'Aménirdis I^re sur sa statue Caire JE 3420 (= CG 565) », *RdE* 47, 1996, p. 53, ex. 5.

Telle qu'elle se présente maintenant, la stèle-niche d'Ouahibrê apporte plusieurs informations nouvelles sur son propriétaire, qui nous éclairent sur ses origines, ses responsabilités, ses activités et même la façon dont il a opéré.

LA FAMILLE D'OUAHIBRÊ

Les premières nouveautés concernent sa situation familiale, qui n'est jamais évoquée dans les autres témoignages.

Le fragment de Brooklyn permet notamment de dissiper un malentendu engendré par celui d'Édimbourg. Sur celui-ci, l'inscription dominant la niche avec les deux figures masculines a pu être perçue comme une seule et même légende concernant Ouahibrê, dont elle mentionnerait les deux parents : Padihorresnet et Nitocris[23]. C'est ainsi que cette dernière est passée pour la mère du personnage, mais ce point est contredit par le défilé de ses ancêtres, tel qu'il est conservé au dos du fragment de Brooklyn, lequel débute précisément avec son père et sa mère. Comme l'indique sa légende, celle-ci est en effet une dame dont le nom commence par . Nitocris est en fait le nom de la mère de Padihorresnet, auquel se rapportent les trois dernières colonnes de l'inscription gravée sur la face du fragment d'Édimbourg, qui livrent l'identité de la figure qu'elles surmontent et correspondent à un ensemble distinct des trois premières.

Outre les parents du personnage et sa grand-mère paternelle, la stèle-niche devait garder le souvenir des ascendants de son père sur au moins sept générations (fig. 6). Seules les représentations des trois les plus lointains ont été au moins en partie conservées et leurs légendes confirment l'appartenance de la famille d'Ouahibrê au milieu sacerdotal saïte. Tous les hommes présents portent le titre du prêtre *ouâb* de la patronne de Saïs (*ḫrp ḥwwt*), les deux plus anciens étant en outre détenteurs d'une prêtrise associée à deux sanctuaires de la ville (*Rs-nt* et *Mḥ-nt*). Ouahibrê s'inscrit ainsi dans leur continuité en étant lui-même prêtre *kherep-houout* et prophète de Resnet. Sa situation familiale lui donne ainsi raison quand, sur sa statue du Caire, il s'adresse aux personnes entrant dans le temple de Neith en se proclamant « serviteur et fils d'un serviteur de ce temple[24] », un moyen pour lui de souligner son appartenance à une lignée de prêtres ayant officié sur place.

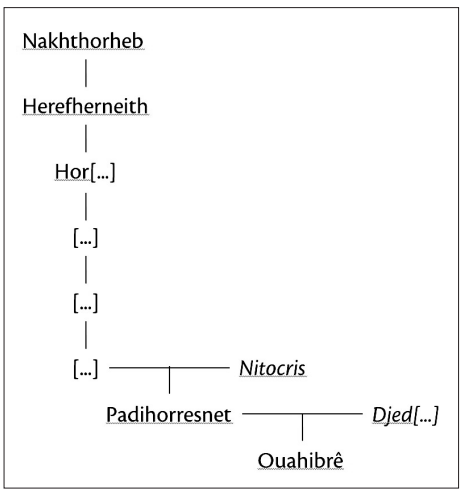


FIG. 6. Généalogie d'Ouahibrê.

23 Point de vue adopté dans B.V. BOTHMER, *op. cit.*, p. 80.
24 Voir R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 86, B.26.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

OUAHIBRÊ GOUVERNEUR

Ce que le fragment d'Édimbourg ne permettait pas d'affirmer, celui de Brooklyn vient l'assurer en prêtant à Ouahibrê la fonction dont son complément ne conserve que la fin[25], celle de « gouverneur dans la province de Neith, Pé et Dep[26] », lui qui se présente uniquement comme un « gouverneur dans la province de Neith » au dos du monument[27] ou sur la stèle de donation du British Museum[28].

Ces deux exemples ne sont sans doute pas les seuls à faire d'Ouahibrê un gouverneur intervenant à la fois à Saïs et à Bouto. Sur sa statue du Caire, après l'avoir désigné comme un gouverneur de Neith, l'une de ses titulatures lui attribue le titre de *ḥɜty-ʿ wr m Nṯr*[29], qui est éventuellement dissocié du précédent dans d'autres présentations du personnage[30]. On peut en effet se demander si, au moins dans le cas présent, ce qui a été compris comme une façon de le présenter comme « le gouverneur, le prince/comte dans Neterou[31] » ne peut pas être traduit par « grand gouverneur dans Netjer », l'adjonction du qualificatif *wr* au mot *ḥɜty-ʿ* étant un phénomène bien attesté dans les désignations des gouverneurs[32], y compris à l'époque saïte[33]. Le toponyme *Nṯr*, initialement connu comme une référence à Bouto[34], continue en effet de se rapporter à cette localité quand il apparaît dans des passages en relation avec elle, comme c'est le cas sous la XXVI^e^dynastie dans la titulature d'un prêtre de Bouto comprenant le titre de « prophète d'Ouadjyt qui est dans Netjer[35] ».

Quoi qu'il en soit, la stèle-niche d'Ouahibrê suffit à démontrer que les compétences de son propriétaire comme gouverneur se sont étendues à Saïs et Bouto, son cas n'étant pas différent de celui d'un autre contemporain de la période saïte, un dénommé Horoudja, connu par un mortier (Caire JE 86848). Ce personnage assume en effet la charge de « directeur de Neith, Pé et Dep » (*mr Nt P Dp*)[36], ce qui peut être perçu comme une sorte de version archaïsante des fonctions rattachant Ouahibrê à l'administration de Saïs et Bouto[37].

25 Dans la première légende surmontant la niche gauche de la façade.
26 Dans l'inscription située sous la niche centrale de la façade.
27 Dans la légende accompagnant sa représentation et dans la dernière colonne de l'inscription.
28 Voir R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 64, l. 4 du texte.
29 Voir *ibid.*, p. 81, B.17-18.
30 Voir *ibid.*, p. 78, A.15-16, et 90, C.46-47.
31 Cf. *ibid.*, p. 79, 81 et 91, où l'auteur sépare *wr* de *ḥɜty-ʿ*, en ne faisant pas de différence avec les autres attestations de *ḥɜty-ʿ wr m Nṯr*; liste dans C. FAVARD-MEEKS, *Le temple de Behbeit el-Hagara. Essai de reconstitution et d'interprétation*, SAK-B 6, Hambourg, 1991, p. 389-390.
32 Cf. H. DE MEULENAERE, « Le vizir Harsiêsis de la 30^e^ dynastie », *MDAIK* 16, 1958, p. 233.
33 Voir *e.g.* O. PERDU, *RdE* 57, 2006, p. 164, fig. 2, col. 2 (*ḥɜty-ʿ wr m Bɜst*), en joignant le buste inédit passé en vente publique à Paris (Artcurial) le 21 mai 2024, lot 28, dont les inscriptions sont partiellement reproduites dans le catalogue de cette vacation p. 24 (*ḥɜty-ʿ wr m Sɜw*).
34 Cf. C. FAVARD-MEEKS, « Les toponymes *Nétjer* et leurs liens avec Behbeit el-Hagara et Coptos », *Topoi*, Suppl. 3, 2002, p. 32-33.
35 Cf. J. YOYOTTE, « Les principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne », dans *Mélanges Maspero*, I^4^, MIFAO 61, Le Caire, 1961, p. 155.
36 Voir L. HABACHI, « Notes on the Delta Hermopolis, Capital of the XVth Nome of Lower Egypt », *ASAE* 53, 1955, p. 464.
37 Comparer notamment avec *mr P Dp mr Wnw mr nỉwt š* (?) sur un relief daté de la fin de la III^e^ dynastie dans C. ZIEGLER, *Catalogue des stèles, peintures et reliefs égyptiens de l'Ancien Empire et de la Première Période intermédiaire* (musée du Louvre), Paris, 1990, p. 97.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les liens d'Ouahibrê avec Saïs et Bouto – également mis en lumière sur sa statue de Saïs par son rôle de « directeur des prophètes dans les châteaux de Neith et des dieux de Pé et Dep[38] » et son statut d'« *imakh* auprès de Neith maîtresse de Saïs et des dieux de Pé et Dep[39] » – se situent dans le prolongement des relations existant entre ces deux villes depuis la fin de l'époque libyenne. On se souvient qu'elles se sont imposées comme les principaux fiefs autour desquels s'est constitué le « royaume » du chef de l'Ouest Tefnakht, devenu ensuite celui à partir duquel les premiers souverains saïtes ont étendu leur domination à l'ensemble du pays[40]. Les deux villes sont ainsi au cœur d'un territoire dont l'homogénéité se reflète – comme en témoigne l'exemple d'Ouahibrê – à travers les titulatures des particuliers dont les fonctions se répartissent entre ses différents centres[41].

OUAHIBRÊ ET IAT-KHET

De toutes les missions accomplies par Ouahibrê, celle dont on a un aperçu le mieux conservé concerne un lieu nommé Iat-khet (), où il a mené des travaux (col. 11), permettant ainsi l'accomplissement des rites pour un dieu qualifié de grand (*nṯr ʿ3*). Or des précisions sur l'emplacement de cet endroit et la divinité pour laquelle il a œuvré peuvent être apportées, de même qu'une preuve matérielle de la réalité de son intervention.

Le lieu ainsi nommé a été identifié comme une « localité du Delta[42] ». Cette opinion se fonde sur un naos dédié par Nectanébo I^er^ à « Neith maîtresse de Iat-khet » (Caire CG 70020)[43], dont on sait qu'il provient de la région de Damanhour[44], à un petit peu moins d'une trentaine de kilomètres au nord-est de Saïs. Son poids, tel qu'il peut être évalué à partir de sa hauteur (93 cm) et sa matière (« granit »), laisse en effet penser que, même dans l'hypothèse d'un déplacement, il ne peut avoir été découvert loin de l'endroit pour lequel il avait été initialement prévu[45]. Or un extrait des archives sacerdotales de Tebtynis vient à la fois confirmer cette possibilité et clarifier la nature du lieu. Dans une énumération des « buttes » de l'ensemble du pays, on trouve une mention de Iat-khet rattachée à Saïs[46]. Ce lien ressort également de la titulature du dédicant d'une statue dont on possède le buste (Saint-Pétersbourg 3590), que son style invite à dater du

38 Voir R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 76, A.5-7.

39 Voir *ibid.*, p. 90, C.42-44.

40 Cf. J. YOYOTTE, « Les fondements géopolitiques du pouvoir saïte », dans D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e^ dynastie : continuités et ruptures. Actes du Colloque international organisé les 26 et 27 novembre 2004 à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3*, Paris, 2011, p. 10-14.

41 Phénomène illustré notamment par les fonctions sacerdotales cumulées par les prêtres de Saïs, qui concernent non seulement cette ville, mais aussi Bouto et d'autres localités de la région.

42 Cf. H. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques*, I, Le Caire, 1925, p. 31.

43 Voir G. ROEDER, *Naos* (CGC), Leipzig, 1914, p. 57-58 et pl. 16.

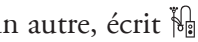
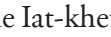
44 Comme le précise G. DARESSY, « Remarques et notes », *RecTrav* 11, 1889, p. 81, qui ajoute au § XXII : « Provenance indiquée du monument, mais approximative Damanhour ». G. MASPERO, *Guide du visiteur du musée du Caire*, Le Caire, 1902, p. 99, n° 249, ajoute : « Il semble provenir de Saïs, s'il faut en juger la dédicace à la déesse Néit ».

45 Le problème du déplacement des volumineux naos en pierre a été abordé par J. YOYOTTE, « Le grand Kôm el-Ahmar de Menûfiya et deux naos du pharaon Amasis », *BSFE* 151, juin 2001, p. 54-83.

46 Voir J. OSING, *Hieratische Papyri aus Tebtunis I*, CNIP 17, Copenhague, 1998, p. 250 et pl. 26, L 22.1, dans une partie où Iat-behdet, désignation de la nécropole de Nag el-Hasaya, est pareillement en relation avec Edfou.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

IVe siècle avant notre ère sinon d'une époque un peu plus récente[47]. Ce qu'il en reste débute en effet par un titre le présentant comme un scribe rattaché à Saïs et Iat-khet[48]. On peut donc voir dans *Ỉꜣt-ḫt* le nom d'un lieu saint de Saïs, ce qui suffirait à expliquer les liens de Neith avec cet endroit, tels qu'ils sont révélés par le naos du Caire, qui en fait sa « maîtresse » (*nbt*), dont l'image est conservée sur place. La localisation de Iat-khet à Saïs est en outre confirmée par le rapprochement d'une table d'offrandes fragmentaire destinée à cet endroit avec cinq autres dédiées par Amasis à Saïs[49].

Quant au « grand dieu » dont les rites ont pu être accomplis grâce aux travaux d'Ouahibrê, on peut le rapprocher de la seule divinité masculine dont on sait qu'elle est en rapport avec Iat-khet : Osiris. Sur le buste de Saint-Pétersbourg, le titre auquel on vient de faire allusion est suivi d'un autre, écrit , définissant son détenteur comme un scribe comptable de toute chose dans le temple d'Osiris maître de Iat-khet[50]. De cet édifice, on possède une table d'offrandes en « diorite » (Turin, ME CGT 22061)[51], au nom d'un roi dont les cartouches n'ont pas été gravés, qui précise de quelle forme d'Osiris il s'agit. Ce monument, daté sans certitude de la XXXe dynastie après un rapprochement avec le naos de Nectanébo Ier au Caire, est inscrit sur son pourtour d'une formule précisant que les milliers de produits offerts par le souverain sont destinés à « son père Osiris ouvreur des chemins[52] » défini comme le « maître de Iat-khet ». Les deux épithètes, écrites , se retrouvent après une cassure sur un fragment d'une autre table d'offrandes, repéré dans une galerie de Copenhague en 2019[53]. Ce qui subsiste du monument est néanmoins suffisant pour admettre qu'il s'apparente à une série de tables d'offrandes dédiées par Amasis à des divinités de Saïs[54], qui ont en commun un texte dont la disposition, le contenu et les signes sont conçus sur le même modèle[55], la seule différence concernant la divinité mentionnée (fig. 7). Les portions restantes de son inscription montrent en effet qu'elle se conformait aux mêmes principes, ce qui conduit à attribuer également à l'époque d'Amasis la table d'offrandes à laquelle ce fragment appartenait. On peut éventuellement hésiter sur la divinité à laquelle le texte fait allusion, les épithètes employées

47 Cette date convient également à un buste appartenant à une autre statue du propriétaire du monument, un certain Pairkap (Naples, MAN 1067) ; cf. R. Pirelli, dans E. Pozzi (éd.), *La Collezione egiziana del Museo Archeologico Nazionale di Napoli*, Naples, 1989, p. 53, 2.15.

48 Cf. G. Vittmann, « Zwei Spätzeittitel », *SAK* 21, 1994, p. 325, doc. 1, où l'auteur rattache le monument à l'époque de Psammétique II et Apriès en reprenant l'opinion exprimée par ses précédents éditeurs, avant qu'il soit rangé parmi les témoignages de la XXVIe dynastie dans JW*IS* IV, p. 804-805, nº 60.112.

49 Comme cela est démontré dans la suite.

50 La copie de l'inscription donnée par I.A. Lapis, M.E. Matthieu, *Sculpture de l'Égypte ancienne dans la collection nationale de l'Ermitage* (en russe), Moscou, 1969, pl. IV, nº 120, et reprise dans JW*IS* IV, p. 804-805, nº 60.112, a pu être améliorée grâce à des photos du CLES.

51 Voir L. Habachi, *Tavole d'offerta are e bacilli da libagione n. 22001-22067*, CGT 2, Turin, 1977, p. 109.

52 À rapprocher de *wpt wꜣwt*, épithète attribuée anciennement à Neith, dont la déesse est à nouveau pourvue sur un fragment de naos d'Apriès provenant de Saïs ; cf. R. el-Sayed, *La déesse Neith de Saïs*, I, p. 67-69, A ; *LGG* II, p. 359, où le fragment de naos correspond au doc. [12].

53 Fragment en basalte – L. max. 44 cm, l. max. 31 cm – correspondant à un peu moins de la moitié gauche du monument.

54 Sur les cinq identifiées, trois sont déjà connues ; aux deux exemples dans JW*IS* IV, p. 418, nº 57.15 (Baltimore, WAM 22122) et nº 57.16 (Londres, BM EA 94), joindre celui dans A.B. Kamal, *Tables d'offrandes* (CGC), I, Le Caire, 1909, p. 138-139, nº 23195. Une étude, incluant les deux inédits, sera consacrée à cet ensemble.

55 Texte réparti sur tout le pourtour en débutant à gauche du conduit d'écoulement pour se terminer à l'opposé, dont le contenu se résume à *ḥtp dỉ nsw* + *ḫꜣ m t*, etc. … *ḫꜣ m ḫt nb(t) nfr(t) wꜥb(t) bnr(t)* + *m dỉ n* + référence à Amasis + *n ỉt.f* et mention du dieu concerné.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

convenant aussi bien à Neith[56] qu'à Osiris, mais deux éléments permettent de privilégier la seconde possibilité. L'un tient au fait que les bénéficiaires des cinq tables d'offrandes d'Amasis sont tous des divinités masculines à caractère funéraire, qu'il s'agisse de formes d'Osiris vénérées à Saïs[57] ou d'une figure de sa nécropole comme Atoum, qualifié de « maître de To-ânkh[58] ». L'autre découle de l'analyse de la table d'offrandes de Turin, dont l'inscription rappelle par son contenu celles des cinq tables d'offrandes d'Amasis, dont elle se démarque toutefois par sa disposition[59] et la forme de ses signes[60]. Ajoutons à cela des modifications – variante ou simple erreur – dans le texte[61] et des cartouches vides et nous disposons d'un ensemble d'indices suggérant qu'elle est la copie plus ou moins fidèle de l'inscription d'une table d'offrandes d'Amasis, où la mention du roi a été martelée[62]. Il apparaît ainsi que celles qui ont été laissées sous ce règne à Saïs pouvaient également être dédiées à Osiris maître de Iat-khet. On en connaît au moins une grâce au fragment de Copenhague, lequel devient ainsi un témoignage sur l'action d'Ouahibrê en faveur du « grand dieu » de Iat-khet à la fin de la XXVI[e] dynastie, telle qu'elle est évoquée sur sa stèle-niche.



© tous droits réservés

Fig. 7. Fragment d'une table d'offrandes repéré à Copenhague en 2019.

56 Se reporter aux témoignages cités *supra*, n. 43 et 52.

57 Comme sur les trois tables d'offrandes citées *supra*, n. 54.

58 Comme c'est le cas sur une table d'offrandes inédite découverte dans le sous-sol d'une banque d'Alexandrie en 1988.

59 En débutant cette fois à droite du conduit d'écoulement pour se terminer à l'opposé.

60 Cela s'observe notamment à propos du signe de la plante de lotus (M 12), qui est écrit sur les tables d'offrandes d'Amasis et sur celle de Turin, la différence apparaissant dans le bas avec des excroissances rappelant la base du signe  (T 22), comme le note D. Meeks, *Les architraves du temple d'Esna. Paléographie*, p. 117, § 312.

61 Cela va de l'inversion de *w'b(t)* et *bnr(t)* au remplacement de  par , qui n'a pas beaucoup de sens.

62 Suivant une pratique constatée par ailleurs sur trois des cinq tables d'offrandes d'Amasis à Saïs, dont les deux derniers exemples cités *supra*, n. 54. Sur la *damnatio memoriae* d'Amasis, phénomène imputé à l'arrivée des Perses en Égypte qui n'est pas limité à Saïs, voir notamment R.B. Gozzolino, « The Statue BM EA 37891 and the Erasure of Necho's Names », *JEA* 86, 2000, p. 79.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

LA MANIÈRE D'AGIR D'OUAHIBRÊ

Des propos d'Ouahibrê adressés à Neith, on retient l'insistance avec laquelle il revient sur sa façon d'agir. Ils mettent notamment en lumière deux aspects de son comportement dont les inscriptions de son autre monument se font également l'écho. On peut donc être persuadé qu'ils révèlent, sinon la manière dont le personnage se conduisait dans la réalité, du moins l'image qu'il cherchait à donner de son action.

Le premier permet de faire le lien entre un passage où il évoque ses activités devant la patronne de Saïs et un autre où, s'adressant aux personnes qui pénètrent dans son temple, il fait de lui un portrait susceptible de les inciter à lui souhaiter des offrandes. Détaillant ses réalisations sur sa stèle-niche, il en vient en effet à souligner qu'il n'a jamais fait preuve d'inertie quand il s'agissait de passer à l'action, à commencer par le moment où il convenait de pourvoir aux besoins du temple de Neith (col. 9). Or l'image qu'il donne de lui sur sa statue est notamment celle d'un homme actif. Après s'être présenté comme un « serviteur et fils d'un serviteur dans ce temple » (*ỉnk ḥm sꜣ ḥm n pr pn*), il se définit comme « quelqu'un qui n'est jamais assoupi[63] dans le sanctuaire » (*tm nmˁ m ḥwt-nṯr*)[64]. Les deux textes s'accordent ainsi pour concéder à Ouahibrê la réputation d'un homme qui ne ménage pas ses efforts quand il intervient dans le temple de Saïs.

L'autre point sur lequel les inscriptions des deux monuments d'Ouahibrê se rejoignent concerne ses relations avec le souverain et la façon dont il l'a servi. Sur sa stèle-niche, le rappel de ses actions est assorti d'un commentaire où il souligne qu'il a toujours agi suivant ce que le roi lui ordonnait, ajoutant que ce dernier lui en a été reconnaissant car il suivait ses directives en les respectant (col. 11-12). Sur sa statue, une déclaration gravée sur l'appui dorsal lui donne à nouveau l'occasion d'aborder ce sujet. Non seulement il affirme avoir mieux qu'aucun autre serviteur contribué à la réalisation de ce que le roi appréciait, mais il précise aussi qu'il n'a fait qu'obéir à ses désirs quand il exécutait ses ordres : « J'ai agi conformément aux désirs de Sa Majesté en toute chose que Sa Majesté ordonnait à l'*imakh* auprès de Neith maîtresse de Saïs et des dieux de Pé et Dep[65]. »

À leur façon, ces détails sur la conduite d'Ouahibrê nous informent aussi sur les priorités de son action : servir la patronne de sa ville d'une part et le roi de son époque d'autre part, deux objectifs qu'il partage avec ses contemporains.

63 Ce qui est écrit  a été rapproché de *nmˁ* (déterminé par ), « être partial », par R. EL-SAYED, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, p. 89, n. n. Dans ce contexte, un rapprochement avec *nmˁ* (déterminé par ), « dormir », est plus approprié ; cf. *Wb* II, 266, 7-10.

64 Voir R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 86, B.26.

65 Voir *ibid.*, p. 90, C.35-44.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net